

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18414 - 71ÈME ANNÉE

## Quelle politique de la ville dans notre île ?

# L'autonomie énergétique impossible à cause de décisions politiques



Utiliser l'argent destiné à un train électrique pour construire une route en mer est un moyen d'empêcher La Réunion d'atteindre l'autonomie énergétique.

Selon la Région, EDF et l'État, l'autonomie énergétique de La Réunion est impossible à cause de la part des transports dans la consommation en énergie dans notre île. Ce que ces trois acteurs omettent de dire, c'est que le tram-train et les centrales photovoltaïques de la route des Tamarins devaient rendre irréversible le déclin des énergies fossiles dans les transports à La Réunion. Si l'autonomie énergétique n'est plus possible, c'est la conséquence de décisions politique prises dans ce but.

**M**ercredi dernier, le SIELEC Réunion a organisé une conférence débat sur le thème « Après la COP21 : quelles applications à La Réunion ? ». Les échanges ont placé la question de la politique énergétique à La Réunion au centre du débat. Il est clairement apparu une convergence de vue de la Région, de l'État et d'EDF sur un point : l'autonomie énergétique est une illusion, l'objectif est l'autonomie électrique en 2030. Pour ces trois acteurs qui décident de la politique énergétique de La Réunion, l'abandon de l'autonomie énergétique s'explique par la part des transports, gros consommateurs d'énergies fossiles. Cette convergence Région-État-EDF est la preuve d'une régression considérable imposée à La Réunion depuis que Didier Robert est président de la Région Réunion en 2010. Rappelons que ce résultat a été rendu possible par l'existence d'une coalition impliquant les responsables de la Fédération socialiste et Huguette Bello dans le but de faire perdre la liste progressiste arrivée en tête au premier tour des régionales de 2010, l'Alliance.

### L'objectif 2025 était réaliste

En effet, avant cette catastrophe, La Réunion était lancée sur le chemin de l'autonomie énergétique pour 2025. C'était sur la base d'un mot d'ordre lancé en 1999 par Paul Vergès. Des décisions ont ensuite été prises pour valoriser le riche potentiel de La Réunion en énergies renouvelables. C'était notamment la création de l'Agence régionale de l'énergie Réunion (ARER), la mise en œuvre du PRERURE (Plan régional des énergies renouvelables et d'utilisation rationnelle de l'énergie), feuille de route de l'autonomie énergétique. Ces progrès ne se faisaient pas sans opposition. Quand EDF a lancé le projet de remplacement de la vieille centrale thermique du Port par une centrale modernisée mais fonctionnant toujours au fuel, l'ARER avait fait une étude démontrant qu'il était possible de faire autrement, en s'appuyant sur les énergies fossiles et la maîtrise de la consommation en appliquant de nouvelles normes de construction et en faisant de La Réunion un territoire 100 % chauffe-eau solaire. Cette étude avait été très mal perçue par l'entreprise française, et la centrale thermique a été construite.

### Qu'est devenu GERRI ?

Du côté du pouvoir parisien, il y a eu la tentative de s'arroger toutes les réalisations impulsées par la Région présidée par Paul Vergès. Paris voulait soi-disant faire de La Réunion une terre d'excellence dans ce domaine. C'était la création de GERRI. À quelques mois des régionales de 2010, Nicolas Sarkozy, alors président de la République, avait fait le déplacement à La Réunion pour lancer GERRI emmenant dans sa suite les dirigeants d'importantes entreprises françaises de l'énergie. Ce groupement fixait déjà un mot d'ordre qui voulait faire perdre 5 ans à La Réunion, puisqu'il parlait de l'autonomie énergétique pour 2030 au lieu de 2025. Après la victoire de Didier Robert aux régionales, GERRI a été peu à peu vidé de sa substance pour disparaître. Au Conseil général, on peut aussi se rappeler de Gilbert Annette qui intervenait pour affirmer que l'autonomie énergétique est une illusion. Il était pourtant dans le groupe majoritaire aux côtés de l'Alliance et du PCR.

### Conséquence de l'arrêt du tram-train

Quand la Région, l'État et EDF indiquent que le problème vient des transports, ils omettent de dire qu'avant les régionales de 2010, il existait un chantier qui devait amorcer la transition énergétique dans ce domaine : le tram-train. En effet, c'est un réseau ferré qui fonctionne à l'électricité. Au fur et à mesure des progrès dans l'utilisation des énergies renouvelables, la part du fossile dans la production de l'électricité ne pouvait que diminuer et disparaître à terme. La Région Réunion avait aussi un autre projet pour développer l'utilisation des véhicules électriques : la couverture de la route des Tamarins par des centrales photovoltaïques. En juillet 2009, François Fillon, Premier ministre, avait posé la première pierre de cette infrastructure. Ainsi pouvait se construire à La Réunion un réseau indépendant et dédié à l'alimentation des batteries des voitures électriques. Avec le tram-train et les centrales photovoltaïques de la route des Tamarins, le but était de rendre irréversible le déclin des énergies fossiles dans le transport à La Réunion. Cela rendait donc possible l'autonomie énergétique, et il restait 15 ans pour l'atteindre.

### L'autonomie énergétique : « formidable » projet pour le GIEC

En 2008, la Région Réunion et l'UICN avaient organisé à Saint-Denis une conférence de l'Union européenne sur la biodiversité et le changement climatique dans les îles. En conclusion des débats, Paul Vergès avait rappelé l'ambition d'arriver à l'autonomie énergétique de La Réunion en 2025, et avait proposé que les îles puissent être en pointe dans la lutte contre le réchauffement climatique en atteignant l'autonomie énergétique des îles en 2050. Cette proposition avait recueilli l'assentiment des participants à cette conférence regroupant les îles de notre région ainsi que les Pays et Territoires d'outre-mer associés à l'Union européenne.

L'année suivante en 2009, Paul Vergès participait à la COP15 à Copenhague et avait été reçu par Rajendra Pachauri, président du GIEC. Ce dernier avait qualifié de « formidable » l'objectif d'autonomie énergétique et les moyens mis en œuvre pour y arriver. Au niveau international, personne ne disait que cette ambition était illusoire.

### La casse des projets

Ce qui permet aujourd'hui à EDF, l'État et la Région de dire que ce n'est plus possible, ce sont les décisions politiques prises par la Région Réunion pour casser cette dynamique. En 2010, la Région Réunion a stoppé le chantier du tram-train et a transféré les crédits prévus pour construire le chemin de fer sur un projet de route en mer, avec la complicité de l'État. La Région Réunion n'a rien fait non plus pour continuer la route solaire des Tamarins. Elle a laissé partir en Martinique le projet de centrale utilisant l'énergie thermique de la mer, une énergie renouvelable capable de remplacer le charbon.

Ce sont ces choix qui rendent l'autonomie énergétique impossible, pas la fatalité.

**M.M.**

## Édito

# L'équivalent du tiers de La Réunion parti en fumée en 4 jours

85.000 hectares sont déjà partis en fumée au Canada à cause d'un gigantesque feu de forêt. Une ville de plus de 80.000 habitants a été évacuée, 1.600 maisons ont brûlé. Au total, 100.000 personnes ont été priées de quitter leur foyer. Seule la pluie pourrait juguler l'incendie estime un expert. Le changement climatique favorise ce genre de catastrophe.

Depuis dimanche, un feu de forêt dévaste l'Alberta, un État canadien. La catastrophe se déroule dans la région d'extraction des sables bitumeux, une importante source de pétrole. Face à la rapidité de la progression des flammes, Fort Mc Murray, une ville de plus de 80.000 habitants a dû être évacuée. 1.600 maisons ont déjà brûlé. Pour le moment, l'incendie ne faiblit pas, malgré les efforts des pompiers.

Interrogé par Radio Canada, Tom Burton, spécialiste des feux de forêt, affirme que « Peu importe l'importance des ressources déployées, je ne pense pas qu'on puisse éteindre ce feu ». « Le feu crée tellement de chaleur et de mouvement, a-t-il dit, que c'est comme s'il créait sa propre énergie », a-t-il poursuivi. Le feu est si puissant qu'il a formé dans l'atmosphère un énorme nuage constellé d'éclair.

Hier, 850 kilomètres carrés étaient déjà réduits en cendres. Le vent a favorisé la propagation des flammes.

Sur le même média, Sylvie Gautier, chercheuse scientifique au Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada, montre du doigt le changement climatique. Ces feux font partie du cycle de régénération de la forêt boréale. Mais le rythme naturel était plus lent. « On avait des

intervalles naturels de 85 ans, si on descend à 40, 50 ans d'intervalle, la forêt n'a pas le temps de renouveler son stock de graines, donc il n'y aura pas assez de jeunes arbres pour régénérer la forêt. »

Or la forêt boréale a un rôle important dans le climat à l'échelle du monde. La répétition de feux tels que celui de Fort Mc Murray pourraient encore accélérer la crise écologique, avec des bouleversements dans la circulation de l'air et de l'eau.

Le Canada fait face à une catastrophe d'une ampleur inattendue. Il a fallu rechercher en urgence de quoi héberger du jour au lendemain l'équivalent d'une ville comme Saint-Paul. De nombreux automobilistes sont tombés en panne d'essence en fuyant le sinistre, ce qui a encore compliqué la situation. Le Canada dispose d'importants moyens de lutte face aux incendies et qui peuvent se déployer instantanément. Malgré cela, le feu reste hors de contrôle. Un tel danger est présent à La Réunion. Le changement climatique apporte en effet son lot de sécheresses. D'où l'importance d'agir vite pour éviter la catastrophe.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## La COP21 et ses conséquences à La Réunion

# Unanimité dans l'importance de la lutte contre le changement climatique

Après la COP21, quelles conséquences pour La Réunion, tel était le thème du débat organisé mercredi au Parc des expositions par le SIDELEC. Il s'est déroulé en présence de près de 150 personnes, notamment des élus, représentants d'administration, d'associations, d'universitaires et d'entreprises du secteur de l'énergie. 20 ans après la conférence de presse de Paul Vergès sur le climat, les faits confirment une nouvelle fois l'analyse exposée qui était alors moquée par des médias. Aujourd'hui, c'est cette analyse qui triomphe.

Dans le discours de bienvenue, Maurice Gironcel, président du SIDELEC Réunion, a salué une participation en hausse par rapport à la première édition de ce type de débat organisé l'an dernier à pareille époque. Cela démontre « l'intérêt pour l'avenir de notre pays ». « Notre planète brûle, laisser faire serait suicidaire », a-t-il dit, précisant que les activités humaines sont notamment responsables de ce fait avec des conséquences sur le climat. Maurice Gironcel a aussi rappelé que le changement climatique a des effets déjà visibles. Une étude récente a montré qu'un milliard de travailleurs en subissent

directement les effets. C'est une situation qui risque de s'aggraver. C'est pourquoi l'Accord de Paris est « une formidable étape porteuse d'espoir. Nous devons réussir, plus aucun sursis ne nous sera accordé. Le président du SIDELEC Réunion a appelé à « se donner tous les moyens pour tendre vers le développement durable et solidaire, le vrai sens de l'égalité réelle ». Cela suppose d'aller vers « une nouvelle civilisation » débarrassée des pollutions et des guerres. Pour La Réunion, les conséquences de la COP21 s'appliquent dans un contexte marqué par des défis nombreux, tels que le chômage de

masse et la mise en œuvre des Accords de partenariat économique. « Au cours des 25 prochaines années, des défis extraordinaires sont à relever ». Maurice Gironcel a la conviction qu'« un projet réunionnais émergera ».

### Richesses de la biodiversité

François Bellouard, directeur adjoint du Service général pour les affaires régionales de la préfecture est intervenu au nom de l'État. « L'Accord de Paris est fondé sur la justice climatique », a-t-il indiqué, d'où un premier axe de travail : la solidarité avec les pays en voie de développement. La France y consacrera à terme 5 milliards par an. Le second axe est la transition écologique et énergétique. Cela suppose un changement de modèle et le changement climatique est dans ce contexte une opportunité, car il pousse à agir. Enfin le troisième axe est la recherche-innovation avec comme but atteindre l'autonomie électrique en 2030. La conseillère départementale Annie Hoarau a ensuite décliné les actions de sa collectivité en matière de développement durable, qui est au cœur des politiques publiques a-t-elle dit.

Daniel Gonthier, président du Parc national des Hauts de La Réunion a insisté sur les effets du changement climatique sur la biodiversité. 50 % des coraux sont touchés par le blanchiment. Il a également souligné que 85 % de la biodiversité de la République se situe dans les outre-mer, or les décisions sont prises à Paris. Il a également ajouté que ces outre-mer ont une autre richesse par leur valeur en crédit carbone. Quand le crédit carbone sera-t-il af-



Maurice Gironcel, président du SIDELEC Réunion.



Près de 150 participants à une initiative amenée à être élargie et reconduite.

fecté en priorité là où il y a la biodiversité.

Vanessa Miranville, maire de La Possession a montré une application du développement durable dans sa commune : le projet Cœur de ville lancé par son prédécesseur Roland Robert.

Pour sa part, Alin Guezello, représentant de la Région Réunion et président de SPL Energie, a confirmé l'abandon de l'autonomie énergétique pour l'autonomie électrique. D'après lui, le poids des transports empêche d'atteindre l'autonomie énergétique.

Michel Magnan, directeur régional d'EDF, a mis en évidence une préoccupation : préparer le réseau électrique à l'arrivée des énergies renouvelables intermittentes. Le seuil limitant à 30 % la part maximale du photovoltaïque et de l'éolien a été relevé à 32 % grâce à l'installation d'une batterie de grande capacité à Saint-André. Il passera à 35 % avec l'implantation de 5 MW de batteries. Le but est d'arriver à entre 40 et 45 % en 2023.

Il a salué la réussite réunionnaise que constituent les 130.000 chauffe-eau solaire qui produisent autant d'énergie que deux turbines à combustion, tout en rappelant que 36 % des foyers réunionnais ont des revenus si faibles qu'ils ont droit au tarif de première nécessité d'EDF.

## Une énergie gratuite pour l'habitation

Michel Dijoux, Président de Solar Réunion et de Témergie a plaidé pour une approche de rupture. L'idée est d'arriver à une énergie gratuite pour l'habitation. Cela s'appuie sur le développement des énergies renouvelables, en particulier en autoproduction. Mais des verrous persistent sur les plans politique, économique et culturel.

Selon Michel Dijoux, la COP21 est un « très beau début ». Mais le fonds d'adaptation de 100 milliards d'euros par an n'est pas suffisant, il en faudrait 5 fois plus. Il a aussi mis en avant la capacité de La Réunion à développer les énergies renouvelables, cela peut être un moyen de faire venir les touristes. « Il faut juste y croire et écouter le monde économique ».

François Bonnardeau de Météo France a expliqué les différents travaux fait par son service dans le domaine du changement climatique. Une exposition de Météo France présente dans la salle en donnait des illustrations concrètes : mesures de températures, de précipitation, évolution des trajectoires des cyclones.

Il a également annoncé la création

l'année prochaine à La Réunion d'un site web regroupant les informations sur le changement climatique à destination en particulier des décideurs.

Après la projection d'un film montrant les atouts de La Réunion en matière d'énergie renouvelables, place au débat. Ce dernier sera développé dans notre prochaine édition.

À l'heure de conclure, Maurice Giroucel a affirmé que « dans notre pays, nous pouvons avoir des solutions réunionnaises ». Les échanges de la matinée soulignent la volonté de travailler ensemble. Le président du SIDELEC Réunion a rappelé que dès 1996, Paul Vergès avait parlé de la nécessaire adaptation au changement climatique. Paul Vergès était moqué et décrié, les faits lui ont donné raison. C'est ce que montre d'ailleurs la tenue d'un tel débat sur les conséquences d'un accord sur la lutte contre le changement climatique.

Il a annoncé pour l'an prochain un débat amené à s'élargir avec pourquoi pas des représentants de pays voisins. « Qu'à Paris ils nous entendent enfin ».

**M.M.**

**C'en est trope !****Charles Angrand et l'autorité (4)****4. Recherches et mystères emmêlés :**

Au départ une demande adressée au Conservateur des Archives et Musée de la Préfecture de police de Paris en date du 16 avril 2016, écrite un peu à la va-vite, mais tout ce qu'il y a de plus respectueux et distancié. Ainsi :

« Madame, Monsieur le Conservateur,  
Je me permets de vous écrire afin de compléter mes recherches portant sur le peintre néo-impressionniste Charles ANGRAND (1854-1926), sympathisant anarchiste, collaborateur graphique du journal de Jean GRAVE 'Les Temps Nouveaux' et illustrateur de Pierre KROPOTKINE.

Je souhaiterais savoir si le nom de l'artiste figure parmi les Archives historiques de la Préfecture de police de Paris.

L'éditeur Jean GRAVE, pour mémoire, fut plusieurs fois condamné pour ses prises de position dans différentes publications ; quant au penseur Pierre KROPOTKINE, il fut arrêté et condamné à 5 ans d'emprisonnement. Charles ANGRAND, au demeurant, était très lié à l'artiste Maximilien LUCE qu'il fréquentait beaucoup, celui-ci était fiché individu « dangereux » par les services de police pour ses participations au « Père peinard » et pour ses relations anarchistes comme le rapporte Le Maitron. De la même façon, ce dernier fut arrêté et incarcéré à la prison de Mazas en juillet 1894, suite à l'assassinat du président Carnot. »

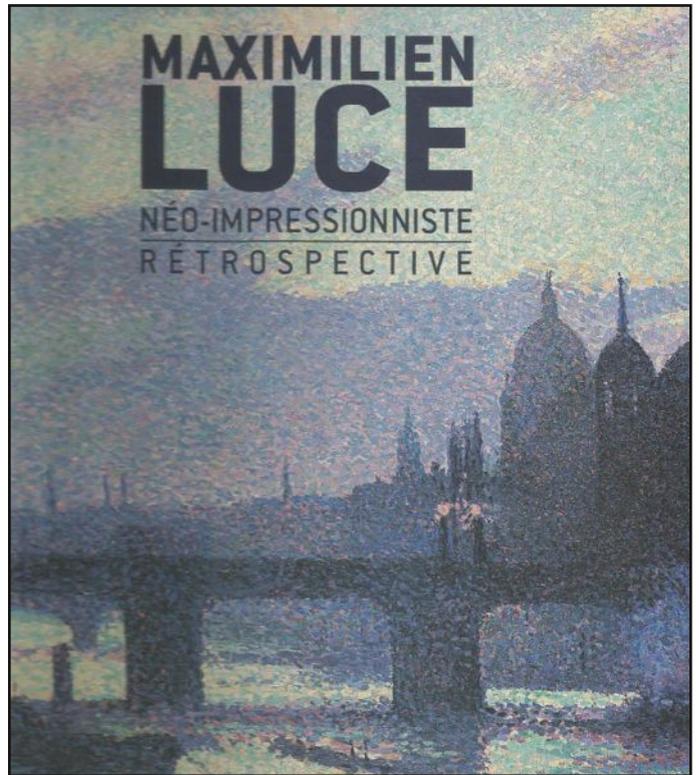
Clôture du courrier : formule de politesse, signature, alias et ajout : « chroniqueur littéraire sur témoignages.re ».

La réponse ne tarda pas à venir, puisque dix jours plus tard, en date du 27 avril 2016, Madame la Conservateur du Patrimoine, papier à en-tête de la Préfecture de Police, estampillé République Française « Liberté Egalité Fraternité » m'indiquait ceci : « Les archives de la préfecture de police ne possèdent malheureusement aucun document sur cette personne, pas plus que sur le journal 'Les Temps Nouveaux', ni sur les autres personnes que vous citez. »

Bon.

La réponse avait la qualité d'être nette. Et réhivatoire. À ceci près qu'en page 5 du livre publié en 2010 à l'occasion de la rétrospective Maximilien Luce, sous la direction de Mme Ferretti Bocquillon, était chaleureusement remerciés les services d'archives qui avaient « tout particulièrement aidé dans la préparation du catalogue de l'exposition », au 1er rang desquels (je précise : non cités par ordre d'alphabétique)... les Archives de la préfecture de Police.

Quelles conclusions fallait-il en tirer ? Qu'il y aurait en France des chercheurs accrédités, et d'autres qui ne le seraient pas ? Sur quelle base ? À partir de quels critères ? Quelle lanterne pourrait m'éclairer ? Il y aurait grosso modo deux types de recherches : l'une officielle, et une autre qui ne compterait pas... Le travail sur Charles Angrand dont cette rubrique se propose de faire, de temps à autre, l'écho, ouvrant des pistes jusque-là inédites, ne serait-il considéré que comme élucubration d'un esprit futile ? Où sont donc les détracteurs ? Où est la critique officielle de Charles Angrand, où ?



**Maximilien Luce (néo-impressionniste/restrospective), sous la direction de Marina Ferretti Bocquillon, Silvana Editoriale.**

Par extension, le journal « Témoignages de La Réunion » serait-il considéré par la préfecture de Paris comme un support dédaignable, « politiquement incorrect », indigne de recevoir par l'intermédiaire d'un de ses chroniqueurs des copies de documents et d'en publier le cas échéant une partie portant sur un artiste métropolitain ?...

Aux secrets de famille, vient s'ajouter alors le secret d'État ?... Rappelons que l'État est propriétaire d'un certain nombre d'œuvres de Charles Angrand, que la dernière toile adjudagée aux enchères en décembre dernier (« Dans l'île des Ravageurs ») a atteint le « chiffre record » de 136 mille euros, plus haut que les Monet qui y étaient présentés. Partant, la succession du peintre fut-elle chose claire ? Les archives de la Préfecture de Police ont peut-être là des choses à dissimuler...

Je serais curieux pourtant de savoir ce qu'en pense Madame la Ministre de la Culture, qui, à ce qu'indique la fiche Wikipédia qui lui est destinée, « se donne pour priorité de faciliter et d'élargir l'accès à la culture »... A fortiori la recherche sur Angrand étant quasi inexistante, les pans d'ombre nombreux et variés, la recherche indépendante a nécessairement besoin de l'accès aux archives d'État, elle aspire à citer des pièces y figurant pour permettre au plus grand nombre – et librement - d'accéder à la connaissance d'un artiste non seulement discret et méconnu mais dont le récit de vie a été considérablement falsifié.

**Jean-Baptiste Kiya**

À M. Roland Perruchon.

## Billet philosophique

# Concertons-nous !

Tous les jours à La Réunion il se passe des choses qui montrent le potentiel du peuple réunionnais de se mobiliser pour pouvoir prendre lui-même les décisions concernant l'amélioration de sa vie quotidienne, surtout celle des nombreuses personnes en difficultés dans le pays. Mais en dehors de la passivité, de la résignation et de l'indifférence d'une trop grande partie de la population au sujet de ces problèmes, quels sont les autres défis à relever pour faire gagner les Réunionnaises et Réunionnais ?



L'auteure Anne Cheynet, à gauche, accompagnée de ses ami-e-s, diseurs et musiciens : Huguette Hoareau musicienne groupe Bann Jouar /Lyliane Moutou/ Roucaya Badat Safla / Monique Mérabet /Guito Hoarau (chanteur, musicien) /Jean-Pierre Accapandé (musicien, conteur) et Laura Bassetti.

De nombreux événements montrant les richesses de la culture réunionnaise et ses capacités à contribuer à la transformation de notre société sont survenus ces derniers jours. Nous citerons quelques exemples d'actualité, comme la prestation de l'écrivaine et conteuse Anne Cheynet à la Bibliothèque Départementale de La Réunion sur «La clef dans not' poche», où elle a notamment rappelé tout ce qu'elle a apprécié lors de ses engagements au PCR et où l'un de ses poèmes nous dit : «Jamais je ne m'arrêterai de marcher».

Autre exemple : la présentation par l'anthropologue Isabelle Hoarau, aux côtés de Radjah Véloupoulé à la bibliothèque Alain Peters, de son

dernier ouvrage, «Réunionnisme Errances», où elle illustre à quel point elle est «engagée dans la défense du patrimoine, de la nature et de la biodiversité» à La Réunion. Nous citerons aussi l'ampleur de la reconnaissance exprimée par nos compatriotes à Mgr Gilbert Aubry à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de son épiscopat pour l'œuvre accomplie au service de son peuple; et enfin la réussite de la projection du film «Rassine Monmon, Papa...» par le Mouvman Lantant Koudmin, dont Charl Sintomer retiens l'importance de «nout linité kont lo sistem dominer, kolonyialis».

**«Notre force pour l'avenir»**

Outre ces mobilisations culturelles, nous évoquerons les actions menées sur le plan social, comme les manifestations du 28 avril contre le projet de loi travail et le défilé du 1<sup>er</sup> mai. À cette occasion, diverses organisations syndicales, politiques et associatives de La Réunion ont lancé un appel à l'union des travailleurs car c'est «notre force pour l'avenir» comme le dit une banderole de la CGTR.

On peut signaler aussi deux autres actions d'associations réunionnaises porteuses d'alerte et d'espoir : tout d'abord, cette conférence du Dr Bruno Bourgeon, président de l'Association Initiatives Dionysiennes, qui a alerté nos compatriotes le 26 avril sur «les pesticides : nos enfants en danger»; ensuite, cette conférence organisée par le chercheur réunionnais Guy Pignolet le 30 avril à la Cité du Volcan avec Jean-Jacques Favier, ancien astronaute scientifique et professeur à l'Université Spatiale Internationale, sur «des perspectives spatiales très intéressantes pour La Réunion».

## Le bien commun de notre peuple

Enfin, nous citerons deux autres pistes positives dans le monde politique réunionnais : en premier lieu, la naissance à La Réunion d'une branche du PARDEM (Parti de la démondialisation), «qui vise à remplacer le système de la mondialisation néolibérale par un autre système»; en second lieu, les avancées du PCR, évoquées par Philippe Yee-Chong-Tchi-Kan dans un entretien avec «Le Quotidien» le 2 mai, où le secrétaire de la Section communiste de Saint-Paul déclare notamment : «nous constatons que nos analyses sont confortées, les faits nous donnent raison et nos idées sont largement partagées».

Tout cela nous montre le potentiel et l'importance de la concertation entre les divers citoyens démocrates réunionnais — culturels, syndicaux, politiques... — pour faire avancer le bien commun de notre peuple. Concertons-nous en tant que Réunionnais pour lutter ensemble contre le système néo-colonial en place et créer les conditions d'un développement durable, humain, solidaire et responsable de notre pays !

**Roger Orlu**

# Oté

## Nou la propoz in moratoir\*, nou ! Pou kosa i aplik pa li tèl ke sé ?

*Na dé-troi zour nou la parl l'anploi isi La Rényon dann la fonksyon piblik. Nou la di na poinn rézon pou k'i pran in moun déor an plas in moun isi - sirtou kant inn é l'ot nana lo mèm kalifikasyon é k'an plis sat lé isi li koté bien lo tourné-viré nout péi. Nou la di sa pou lo ranplasman in diréktèr l'opital pars i paré sa sé in n'afèr i fé bonpé lo broui.*

*Par l'fèt, pou kosa sa i fé lo broui ? Mi pans pars nana in bon rézo bann moun i sort déor pou fé gingn z'ot kamarad in bon plas kan na in bon plas k'i prézant. M'a dir azot in zistoir vré : nana dé-troi z'ané d'sa, in jenn fiy i sort La Frans konm psikolog diplomé é shak plas i domann normalman in psikolog li fé son domann. Nana l'antrotien é shak foi èl i trouv pou konkirans aèl bann jenn i sort déor, èl la kroiz azot dan son z'étid... inn-dé la mèm fé z'étid avèk èl. Sa lé vré mèm kan la pankor fé in l'apèl kandidatir.*

*Apré-sa zot i pans sak i domann la réjyonalizasyon bann z'anploi na tor ? Apré-sa zot i rod tout kalité tèks de loi pou bord demoun nout nasyon ? Moin la fine dir Sarkozy, dann tan li lété prézidan té i di pa ot shoz ke sa. Pou nout par nou la fine domann in moratoir dsi kinz an pou donn kréol travay sir plas é voiyan sak moin la fine oir, konésan sak moin la fine konète, mi pé dir nout parti na rézon san pour san.*

*NB Sanm pou moin l'anploi dann la fonksyon piblik tèl ké sa i spas zordi i aport son pyèr pou konstui é pou ranfors lo sistèm kolonyal isi La Rényon.*

**Justin**

\* Lo moratoir ni propoz i port dsi kinz-an é nana konm poinn vizé dévlop l'anploi bann rényoné sir plas.

« An-o dann syèl payanké i oi pi son pti dann ni » - In kozman po la rout

Mi koné pa si zot la fine bien rogard payanké dann syèl ? Mé pou moin na poin gran-shoz lé pli zoli ké sa : li plane, li vir, li dévir, li plonz in kou, aprésa li lé parti... diréksyon la mèr pou trap poisson pou son pti é pou li-mèm. Lé sir ké li pèrd do vi son pti dann ni... mé nout provèrb, kosa li vé dir pou vréman ? Mi koné in provèrb fransé k'i di konmsa : loin lo zyé, loin lo kèr. Pétète sa mèm nout provèrb i vé dir. Romark, sa i pé z'ète vré, mé sa i pé z'ète fo galman pars i paré osi kan ou lé loin, lo kèr i raprosh. Moin lé santimantal zordi ! Mi koné pa kosa zot i anpans, mé tazantan i doi z'ète in ka, tazantan i doi z'ète in n'ot ka . Ni artrouv mé si zot i di pa, mi pé pa konète kosa zot i anpans.